



RÉGATE de KERSIDAN à TRÉGUNC M4 chpt Mer Zone Nord-Ouest

DIMANCHE 12 AVRIL 2026

Site de compétition :

Plage de KERSIDAN à TREGUNC (route de la corniche)

Organisateur : **TRÉGUNC CORNOUILLE AVIRON (TCA)**
sous l'égide de la Commission Mer Zone Nord-Ouest

Date de déclaration auprès des autorités compétentes : décembre 2025

Engagements équipages de club sur le serveur fédéral EXALTO :

- Ouverture le lundi **9 mars à 12h**
- Fermeture le mercredi **8 avril soir à 20h**

Engagements équipages mixtes de clubs :

→ épreuve/cat., n° coque, chaque équipier (nom, prénom, licence, club) + délégué

Par mail au coordonnateur Mer ZNO Antoine Marais, **06 42 04 99 51** antoine.marais@ffaviron.fr

Frais d'engagement à régler à l'ordre club organisateur

Au secrétariat d'accueil des délégués (émargement avant la réunion chef de bord)

3€ pour le jeunes et les juniors,

6€ pour les seniors par engagement dans une épreuve (2x6€ si doublé)
gratuit pour barreurs

Service buvette toute la journée

Réunion de sécurité¹ : **9h15 Espace Les Brigantines Salle Le Cambuse** (*directeur course, pilotes, arbitres, secouristes*)

Réunion des délégués sportifs clubs² : **9h45 Espace Les Brigantines à Trégunc**

(*suppression obligation de réunion pour les chefs de bord. Cf dernière version du code mer validés le 28/8/25*)³ :

Déroulement des épreuves : **de 11h00 à 16h30** (*Voir grille horaires de courses*)

Résultats et remise des prix: **17h00 LES BRIGANTINES - TRÉGUNC**

Pesée des barreurs :

La pesée aura lieu à l'emplacement de la commission de contrôle (PLAGE DE MISE A L'EAU).

Le barreur est pesé chaque jour de compétition, habillé en tenue de compétition au plus tôt deux heures et au plus tard une heure avant la première course à laquelle il participe. article 13 du code des régates en mer de la FFA)

¹ Présence obligatoire du directeur de course, des arbitres et des moyens de sécurité à terre et sur l'eau.

² Émargement obligatoire pour chaque délégué avant la réunion.

³ suppression obligation de réunion pour les chefs de bord. Cf dernière version du code mer validés le 28/8/25)

Personnes ressources				
Identification	NOM	Prénom	Téléphone	Email
Directeur course	ORGET	Philippe	06 75 56 86 95	tregunc.aviron@laposte.net
Référent organisation	BAC	Christine		
PCRA Ligue LBA	TONNERRE	Paul	06 12 25 60 47	paul.tonnerre@ffaviron.fr
Président de jury	Désigné par PCRA			
Arbitres (6)	Ils sont désignés et convoqués par Pdt.e de Jury			
Organisme Premiers secours	SNSM	TREGUNC Trévignon		
Techniciens chrono	MARAIS	Antoine	06 42 04 99 51	antoine.marais@ffaviron.fr
Resp. Mer ZNO	BODENNEC	Luc	06 32 43 36 36	lubodenn@gmail.co

Moyens nautiques⁴ : minima à adapter selon contexte (semi-rigides, 40cv mini)

1 bateau comité départ ancré derrière la ligne avec portique porte-fanions (1 pilote + 2/3 arbitres)

1 bateau contrôle arrivée ancré sur l'axe de la ligne (1 pilote + 1 ou 2 arbitres + 1 chronométreur)

4 bateaux contrôle parcours répartis sur les bouées de virement (1 pilote + 1 ou 2 arbitres)

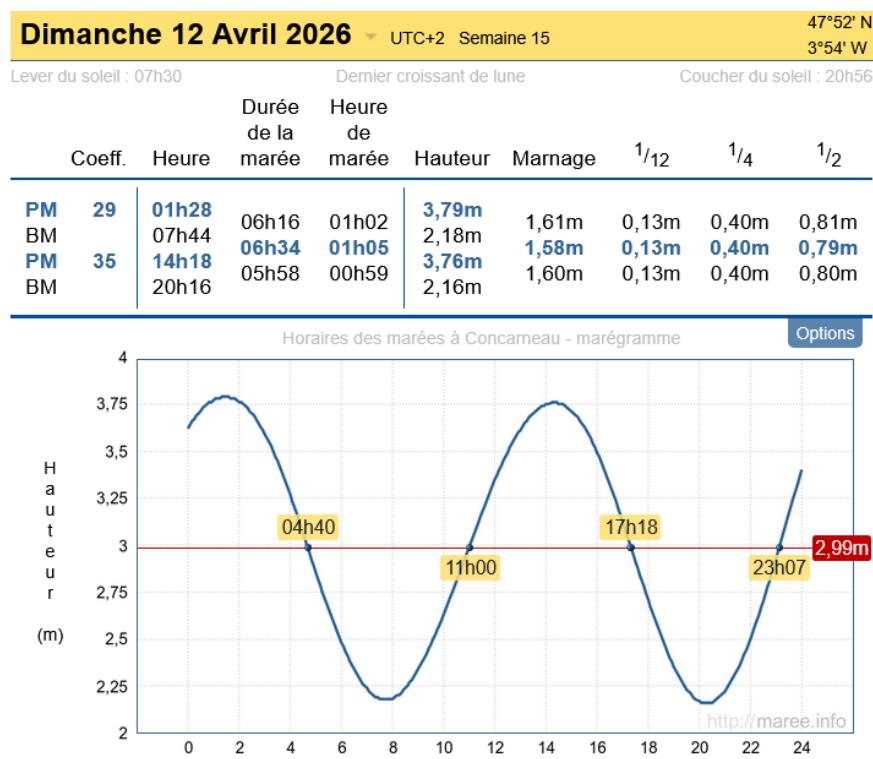
1 bateau sécurité premiers secours (unité mobile ou postée au centre du parcours).

A terre :

1 poste de premiers secours (tente ou fourgon) proche de la cale de débarquement

Parcours principal: Distance : 6 km voir en annexe Plan du parcours⁵

Horaires et coefficient des marées (avec image marégraphe):



⁴ Au moins 1 bateau comité, 1 semi rigide de 50 ch, 1 semi rigide de 35ch + autant de bateaux nécessaires pour les arbitres + le ou les bateau(s) des secouristes

⁵ Insérer en annexe le plan de course principal + celui de repli. La carte SHOM est à privilégier (Cf. Géoportail)



Programme⁶ :

- **9H45** : réunion des délégués clubs (conseillées mais non obligatoire pour équipiers référents)
- **11h00** : le premier départ **15h30** : le dernier départ
- **17h00** : proclamation des résultats et pot de l'amitié

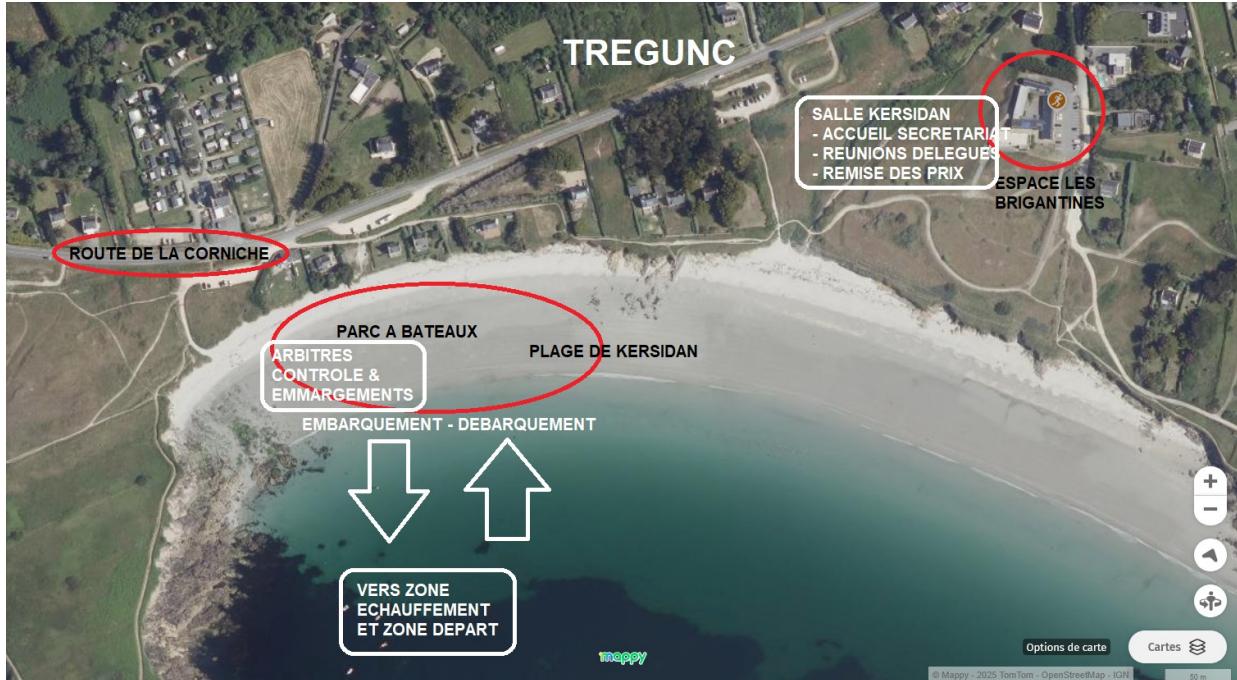
Consultation programme des engagements et résultats sur <https://www.crewtimer.com/>

Liste des épreuves

En rouge: épreuves de la réglementation sportive fédérale (points classement clubs) En noir: épreuves ajoutées dans la réglementation sportive du chpt Mer Zone NO En vert: épreuves OPEN jeunes U15 (J12 à J14) hors classement chpt Mer Zone NO				
catégories	Course	N° d'épreuve	Epreuves	Horaires
FEMININ SENIORS & MASTERS	C1	1 et 2	SF4x+ & M40F4x+	11H00
	C2	3 et 4	SF2x & M40F2x	11H05
		5 et 6	SF1x & M40F1x	
JEUNES U15 (J12-J13-J14) parcours réduit/sécurisé	C3	32 33 34	U15H4x+ U15F4x+ U15M4x+	12H10
		35 36 37	U15H2x U15F2x U15M2x	
		38 39	U15H1x U15F1x	
MASCULIN SENIORS & MASTERS	C4	7 et 8	SH4x+ & M40H4x+	13H00
	C5	9 et 10	SH2x & M40H2x	13H05
		11 et 12	SH1x & M40H1x	
HOM/FEM/MIXTE JUNIORS U17-U19	C6	13 et 14	U17H4x+ & U19H4x+	14H15
		15 et 16	U17F4x+ & U19F4x+	
		17 et 18	U17M4x+ & U19M4x+	
		19 et 20	U17H2x & U19H2X	
		21 et 22	U17F2x & U19F2X	
		23 et 24	U17M2x & U19M2X	
MIXTE 50/50 SENIORS & MASTERS	C7	25 26 27	SM4x+ (couple) SM4+ (pointe) M40M4x+	15H25
	C8	28 29	SM2X M40M2X	15H30
MIXTE 50/50 SENIORS AVIRON PARTAGE		30	SM2x AP 1H/1F dont 1 MDPH ou ALD	
MIXTE SENIORS HANDI-SANTE		31	SM4x+ Hst 1H/1F handi-santé	

⁶ Les courses peuvent être regroupées selon le nombre d'engagés. Toutes les courses présentent au classement mer de la FFA doivent apparaître dans l'avant programme. La course du SM2X doit être programmée 2h après la dernière course senior pour permettre de doubler dans cette catégorie, comme au championnat de France.

Implantation des installations :



Documents ANNEXE : PARCOURS 6000m (sur 2 tours) et PARCOURS JEUNES (sur 1 seul tour)

Bord		Coordonées	Distance
	Ligne Bouée Départ-B4	47.791412° N, 3.825053° W	
1	Bouée B1	47.791123° N, 3.838485° W	1000
2	Bouée B2	47.787676° N, 3.837544° W	400
3	Bouée B3	47.787921° N, 3.821612° W	1100
4	Bouée B4	47.791412° N, 3.825053° W	500





PARCOURS REPLIS (*appliqué si condition météo défavorables*)